

VIOLENCES INTRAFAMILIALES & MALTRAITANCE EN CAS DE VIOLENCE : **SERVICES, ASSOCIATIONS ET ÉTABLISSEMENTS JURIDIQUES VOUS AIDENT**



Pour éliminer la violence à l'égard des femmes, il existe, en plus des numéros d'urgence, des associations et des structures d'accès au droit locales qui viennent en aide et accompagnent les victimes de violences conjugales.



Créé le: 26/11/2020

- Mis à jour le : 26/11/2020

En cas d'urgence, nous vous invitons à :

- contacter directement les services de police ou de gendarmerie concernés (ci-dessous),
- ou déposer une pré-plainte en ligne,
- et/ou contacter directement une association (ci-dessous),
- et/ou vous rapprocher de la structure d'accès au droit la plus proche de votre domicile, par mail ou par téléphone pour toutes questions urgentes (en bas de page).

Des numéros d'urgence

[L'association Paroles de femmes – Le Relais 77](https://www.parolesdefemmes-lerelais.com/) (<https://www.parolesdefemmes-lerelais.com/>), dont l'un des établissements est situé à Montereau-Fault-Yonne, assure le suivi des femmes hébergées en prenant de leurs nouvelles par téléphone. Leur numéro : **01 60 96 95 94**. Leurs accueils téléphoniques sont toujours ouverts de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h30. Autre numéro : **3919**, le numéro national Violences femme info. Pour plus d'informations, consultez le site arretonslesviolences.gouv.fr (<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>).

Si une femme vit des violences conjugales et qu'elle souhaite fuir, elle peut appeler le **115** et expliquer qu'elle vit des violences dans son couple. En cas de danger appelez le **17**.

Contactez les associations depuis chez soi

Spécialisées dans l'aide aux victimes, l'information juridique et la médiation familiale, des associations locales peuvent vous soutenir et vous accompagner.

Une liste de associations

AVIMEJ – France victimes 77

L'association **AVIMEJ – France victimes 77** (<https://www.avimej.org/>) vient en aide aux victimes et apporte une information juridique.

- Contact : 01 75 78 80 10
- Mail : contact@avimej.org

le CIDFF 91

Pour recevoir une information juridique d'aide aux victimes, le **CIDFF 91** (<https://www.cidffessonne.org/>) (centre d'information sur les droits de femmes et des familles) propose des entretiens téléphoniques.

- Contact : 01 60 79 42 26
- Mail : contact.cidff77@free.fr.

le CERAF Médiation

Spécialisée dans l'information sur la médiation familiale, le **CERAF Médiation** (<http://cerafmediation.com/>) propose de s'entretenir d'information sur l'objet et le déroulement de la médiation familiale par téléphone, des séances de médiation via téléconférence ou Skype.

- Contact : 01 42 63 05 00
- Mail : ceraf.direction@gmail.com.

Le chêne et ses racines

Spécialisée dans la médiation familiale, l'association [Le chêne et ses racines](http://lecheneetsesracines.fr/) propose des entretiens téléphonique ou par Skype.

- Contact : 06 95 60 52 21
- Mail : lechene77@gmail.com

Médiateurs 77

L'association [Médiateurs 77](http://www.mediateurs77.pro/), spécialisée dans la médiation civile, apporte une information juridique et propose des entretiens d'informations sur la médiation par téléphone avec la possibilité de réaliser des médiations à distance par Skype.

- Contact : 06 42 14 01 29
- Sur skype en recherchant mediateur77

Pour connaître vos droits

Les structures d'accès au droit de Seine-et-Marne permettent aux seine-et-marnais, et notamment aux publics les plus en difficulté, d'accéder à ses droits en tant que citoyen. L'accès au droit est inscrit dans la loi. Objectif : lutter contre la pauvreté et l'exclusion des personnes les plus vulnérables et/ou les plus isolées.

Les points d'accès au droit, les maisons de justice et de droit ainsi que le relai d'accès au droit sont des structures qui offrent **gratuitement** des services d'information, d'orientation, d'aide, d'assistance et de consultations juridiques, de manière **confidentielle et anonyme**.

Points d'accès au droit

à Chessy

Point d'accès au droit de Chessy – Tribunal Judiciaire de Meaux
Maison des services publics

- Contact : 01 78 71 40 96
- Mail : accesdroit@vdeagglo.fr

à Coulommiers

Point d'accès au droit de Coulommiers – Tribunal Judiciaire de Meaux

- Contact : 01 64 65 88 60
- Mail : pad@coulommiers.fr

à Coulommiers Pays de la Brie

Centre social de la Communauté d'Agglomération de Coulommiers Pays de la Brie – Tribunal Judiciaire de Meaux

- Contact : 01 60 22 19 19
- Mail : centre.social@coulommierspaysdebrie.fr

à Saint-Fargeau-Ponthierry

Point d'accès au droit de Saint Fargeau Ponthierry – Tribunal Judiciaire de Melun

- Contact : 01 60 65 20 20
- Mail : mairie@saint-fargeau-ponthierry.fr

à Melun

Point d'accès au droit du Palais de Justice de Melun – Tribunal Judiciaire de Melun

- Contact : 01 64 79 80 00

à Provins

Point d'accès au droit de Provins – Tribunal Judiciaire de Melun

- Contact : 01 60 52 80 30
- Mail : pad@ccas-nemours.fr

à Montereau-Fault-Yonne

Point d'accès au droit de Montereau-Fault-Yonne – Tribunal Judiciaire de Fontainebleau

- Contact : 01 64 31 07 83
- Mail : contact.pad@ville-montereau77.fr

ison de justice

au Pays de Meaux

Maison de justice et du droit du Pays de Meaux – Tribunal Judiciaire de Meaux

- Contact : 01 60 41 10 80
- Mail : mjd.paysdemeaux@meaux.fr

à Lognes

Maison de justice et du droit à Lognes – Tribunal Judiciaire de Meaux

- Contact : 01 60 95 16 90
- Mail : mjd.lognes@agglo-pvm.fr

à Chelles

Maison de justice et du droit à Chelles – Tribunal Judiciaire de Meaux

- Contact : 01 72 84 62 85
- Mail : mjd.chelles@agglo-pvm.fr

à Pontault-Combault

Maison de justice et du droit à Pontault-Combault – Tribunal Judiciaire de Melun

- Contact : 01 60 37 27 60
- Mail : mjd.pontault-combault@agglo-pvm.fr

à Sénart

Maison de justice et du droit de Sénart – Tribunal Judiciaire de Melun

- Contact : 01 64 19 10 60
- Mail : maison.justice.droit.senart@orange.fr

D'autre part, pour obtenir un délégué des défenseurs des droits, les démarches se font sur le site [defenseurdesdroits.fr](https://www.defenseurdesdroits.fr) (<https://www.defenseurdesdroits.fr/>). Plus d'informations par téléphone au 09 69 39 00 00. Pour obtenir un conciliateur de justice, il est possible d'en faire la demande en ligne sur le site [conciliateurs.fr](https://www.conciliateurs.fr) (<https://www.conciliateurs.fr/>). Enfin, vous pouvez aussi contacter le relai d'accès au droit de Melun (Tribunal judiciaire de Melun) 01 64 52 53 57 ou à l'adresse mail : rad@ville-melun.fr.